



AVIS DE CONCOURS

L'Institut Royal des Techniciens Spécialisés des Eaux et Forêts de Salé, organise un concours pour l'accès en 1^{ière} année du niveau Technicien Spécialisé, Option : **Eaux et Forêts**, au titre de l'année scolaire 2020/2021, et ce entre **le lundi 14 et le vendredi 18 septembre 2020**.

L'inscription à ce concours se fera **obligatoirement** en ligne au plus tard **le 06/09/2020** à minuit via la plateforme : <https://fpa-concours.agriculture.gov.ma>

Conditions d'accès :

- ✓ Etre de nationalité marocaine ;
- ✓ Etre âgé(e) de 30 ans au plus pour les candidats bacheliers et 40 ans au plus pour les candidats techniciens des Eaux et Forêts à la date de la rentrée scolaire prévue le **lundi 12 octobre 2020** ;
- ✓ Etre titulaire d'un baccalauréat dans l'une des options suivantes : **Sciences expérimentales** (Sciences physiques, sciences de la vie et de la terre et sciences agronomiques) ; **sciences mathématiques (A et B)** et **Baccalauréat professionnel agricole**.
- ✓ **Ou** titulaire d'un **diplôme de technicien des Eaux et Forêts** avec au moins une année d'expérience et ce, dans la limite de 5% des places pédagogiques ;
- ✓ Avoir une acuité visuelle supérieure ou égale à 15/20 sans correction pour les deux yeux ;
- ✓ Avoir une taille minimale de 1.60m pour les filles et 1.65m pour les garçons ;
- ✓ Etre apte physiquement ;
- ✓ Réussir les tests de sélection.

Modalité de sélection :

- ✓ Une présélection se fera sur la base des notes obtenues à l'examen du baccalauréat des matières suivantes : **Mathématiques, Physique-Chimie, Sciences naturelles et Français** pour tous les candidats bacheliers : **Sciences expérimentales (Sciences physiques, Sciences de la vie et de la terre et sciences agronomiques)** et **sciences mathématiques**.
- ✓ Les titulaires du baccalauréat professionnel agricole et **Sciences agronomiques** au titre de l'année scolaire **2019-2020** sont automatiquement présélectionnés à condition qu'ils s'inscrivent sur la plateforme.
- ✓ Les tests de sélection (test oral et d'aptitude physique) pour les candidats présélectionnés seront organisés à l'Institut. La date et l'heure de ces tests seront communiquées aux intéressés via la plateforme.

Diffusion des résultats :

Les résultats définitifs seront affichés sur la plateforme sus indiquée et au niveau de l'établissement.

NB : L'admission définitive des candidats est tributaire de la visite médicale.

